

# Procès-verbal du conseil d'école

*Mardi 15 février 2011*

## **MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS**

**Municipalité :** Mme Crochet (Maire) et Mme Lagarde  
(conseillère municipale- chargée des affaires scolaires)

**Représentants des parents titulaires :** Mme Chicaud Sylvie,  
Mme Cholet Maïté.

**Représentants des parents suppléants :** Mme Bossuet  
Corinne, Mme Baisson Sandrine, Mme Berthier Sylvie.

**Enseignants :** Mme Fortin, Mme Kebbache, Mme Loubes  
et Mlle Tavanae

**DDEN :** Mme Rocher

## **MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES**

**Représentants des parents titulaires :** M. Gauriveau  
Frédéric, M. Dubreuil Frédéric

**Enseignants :** M. Chataigner

**RASED :** Mme Raynal, M. Cheval

**IEN :** Mme Glykos

## **Désignation d'un secrétaire de séance :** Mme Fortin

- Adoption du procès-verbal Conseil d'Ecole du vendredi 5 novembre 2010.
- Départ d'un parent titulaire : Mme Dekeyste Mélanie.

M. Meyer étant le premier suppléant, il devient donc membre titulaire du conseil d'école.

## **1. Point sur les effectifs scolaires**

Quelques mouvements depuis le début de l'année scolaire mais un effectif qui se maintient.

La prévision des effectifs pour la rentrée 2011 serait de 119 enfants:

CM2 : 15 élèves

CE2 : 8 élèves

CP : 14 élèves

MS : 16 élèves

CM1 : 13 élèves

CE1 : 24 élèves

GS : 17 élèves

*PS : 12 enfants nés en 2008 sur la commune.*

Nous devrions revenir sur une configuration plus traditionnelle : PS/MS, MS/GS, CP/CE1, CE1/CE2, CM1/CM2.

**Information pour les parents des élèves de CM2 :** une réunion d'information sur le collège de La Tremblade aura lieu le vendredi 18 mars à 18h à l'école. Cette réunion sera animée par M. Touzeau (principal du collège) et/ou M. Aimable (principal adjoint). Durant cette réunion, M. Touzeau présentera la **6<sup>ème</sup> bi-langue** (anglais/allemand) qui sera ouverte à la rentrée 2011 au collège de La Tremblade. Dans le cadre de cette possibilité offerte aux futurs élèves de 6ème, une intervenante effectuera quelques séances de sensibilisation à la langue allemande pour les élèves de CM2 durant le mois de mars.

## **2. Activités liées au projet d'école**

- Nous avons achevé notre partie sur les déchets en décembre comme convenu. Et nous allons entamer :

### **Connaître son environnement proche : travail sur la commune de Chaillevette :**

Par rapport à ce que nous avons déjà dit lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école, nous avons quelques précisions.

- **Vendredi 1<sup>er</sup> avril :** Sortie aux archives départementales de La Rochelle pour effectuer des recherches sur la commune de Chaillevette (cycle 3)
- Les élèves de cycle 3 iront aussi visiter la mairie de Chaillevette et rencontreront Mme Le Maire pour lui poser des questions sur la commune. Ce sera aussi l'occasion de comparer le plan cadastral actuel et le plan cadastral Napoléonien.
- Les enseignants vont très bientôt effectuer une visite « historique » de la commune avec M. Tastet afin de pouvoir associer un lieu actuel à son histoire et ainsi retransmettre ces informations aux élèves.
- Les rencontres et visites des cabanes ostréicoles auront lieu aux beaux jours (mois de mai), toutes les classes iront rejoindre M. Menadier et M. Gass. Les thèmes abordés seront différents en fonction de l'âge des enfants.

- Concernant l'histoire de l'école, nous avons un résumé très détaillé (grâce à M.Tastet) de toute l'histoire de l'école depuis sa création. Ensuite, nous avons récolté des photos de classe pour notre exposition de la fin d'année. (grâce au journal de la commune)

### 3. Bilan des évaluations nationales en CM2

Les élèves de la classe de CM2 ainsi que tous les élèves de CM2 de France ont passé les évaluations nationales durant la semaine du 17 au 21 janvier 2011.

#### Les évaluations portent sur les programmes 2008

Les compétences testées sont :

- en français : lecture, écriture, vocabulaire, orthographe, grammaire
- en mathématiques : numération, calcul, géométrie, grandeurs et mesure, organisation et gestion de données

Ces évaluations permettent:

- mesurer les acquis des élèves à la fin de leur scolarité élémentaire
- renforcer les compétences des élèves là où elles sont insuffisantes en mobilisant les dispositifs d'aide personnalisée
- informer les parents et leur permettre de suivre les progrès de leur enfant
- disposer d'indicateurs fiables des acquis des élèves pour mieux les aider.

Ces évaluations se déroulent dans un cadre « assez rigoureux », chronomètre en main avec des consignes écrites qui ne peuvent être lues que deux fois. L'enseignant ne peut en aucun cas aider les élèves comme il le pourrait lors de sa pratique habituelle en classe. Le système de notation est assez « strict » avec, la plupart du temps, réponse juste ou réponse fausse.

**C'est** pourquoi les résultats constatés sont souvent en dessous de ceux observés en classe.

Pour les résultats des élèves de Chaillevette, Mr Chataigner retrouve les résultats de ses élèves avec un niveau légèrement inférieur.

	<i>Français</i>	<i>Mathématiques</i>
Des acquis très solides	7 élèves /19	7 élèves /19
De bons acquis qui seront à développer les mois à venir	4 élèves /19	8 élèves /19
Des acquis fragiles qui seront à consolider	5 élèves /19	0 élève /19
Des acquis insuffisants	3 élèves /19	4 élèves /19

Les domaines dans lesquels les élèves rencontrent des difficultés sont les mêmes que l'année dernière : la résolution de problèmes en mathématiques et la grammaire en français.

L'ensemble de ces résultats est transmis à l'éducation nationale de façon anonyme puis traité de façon globale. Les résultats globaux et anonymes de la France entière, des académies et des départements

sont publics et on peut les retrouver sur le site du ministère (au mois de mars). M Chataigner a par ailleurs transmis les résultats individuels aux parents lors d'une réunion d'information.

Ces évaluations situent les acquis de chaque élève par rapport aux objectifs définis dans les programmes et permettent de remédier, le cas échéant, aux difficultés constatées. Pour cela, il y a bien entendu, l'aide quotidienne en classe par l'enseignant et le dispositif de l'aide personnalisée. Il existe aussi les stages CM qui sont mis en place durant les vacances d'avril (15 heures 5 fois 3h de 9h à 12h). Ils sont proposés à certains élèves de CM2. Ils sont gratuits et les familles ont la possibilité de refuser cette proposition. D'autres stages auront lieu début juillet et fin août.

Les évaluations nationales des CE1 se dérouleront **du lundi 16 mai au vendredi 20 mai 2010**.

#### **4. Vie des classes (projet de classe, sorties, communication avec les familles...)**

- **Manifestations de l'école**

##### **Le loto de l'école du vendredi 19 novembre**

Les enseignants tiennent à remercier tous les parents qui se sont vraiment investis et qui ont permis la réussite de cette soirée. Le Loto a permis un bénéfice d'environ 2600 euros. Cela nous a déjà permis de financer l'intervention de potiers pour tous les élèves de l'école.

**La fête de Noël** : le vendredi 17 décembre, ouverture des cadeaux – jeux pour la cour de récréation- et en fin de journée un goûter de Noël la coopérative a offert des chocolats aux élèves.

**La galette** : le vendredi 4 février, chaque classe a préparé des galettes, nous remercions d'ailleurs Viviane, Nadine, Aurore et Marie-José qui nous ont aidées dans la préparation et la cuisson des galettes. Dans l'après midi nous avons dégusté nos galettes tous ensemble.

L'ensemble de ces moments de vie à l'école sont mis en ligne sur le site Internet de l'école : <http://>

**La fête de l'école** : aura lieu le vendredi 24 juin avec des jeux pour les enfants en fin d'après midi.

- **Vie des classes :**

**Classe de PS-MS** : poursuite du projet de correspondance. La prochaine rencontre est prévue le vendredi 1<sup>er</sup> avril (les élèves de la maternelle de Louis Bouchet viennent à Chaillevette)

**Classe de MS-GS, la classe de CP et les élèves de CE1** : visite des carrières de Crazannes le vendredi 1<sup>er</sup> avril

**Classe de CP**: un cycle roller sera proposé aux élèves au mois de mai.

**La natation scolaire (GS, CP, CE1)** : les séances ont débuté en janvier, les enfants évoluent beaucoup. La présence de nombreux parents contribue à ces progrès car plus d'ateliers ont pu être mis en place. Les enseignantes remercient tous les parents qui accompagnent.

##### **Classe de CE2-CM1 :**

Une rencontre individuelle (enseignant/enfant/parents) a été proposée aux familles. Cela permet de dresser un bilan en ce milieu d'année et d'échanger avec les parents et les enfants.

**La voile scolaire** aura lieu : les 7, 10, 14 et 17 juin à la base nautique de Ronces les bains.

**Classes de CE2/CM1/CM2 : Vendredi 1<sup>er</sup> avril** : Sortie aux archives départementales de La Rochelle pour effectuer des recherches sur la commune de Chaillevette nous profiterons de notre présence à La Rochelle pour visiter le musée maritime. (Classe de CE2/CM1/CM2)

## 5. Achats effectués et bilan financier : budget mairie et coopérative scolaire

- **Concernant le budget Mairie**, il n'y a pas de changement par rapport au 1<sup>er</sup> conseil d'école. Nous gardons l'argent qu'il nous reste pour payer les photocopies et pour passer l'importante commande d'art plastique pour toute l'école (papier, peinture...)

Nous avons depuis quelques semaines, une connexion Internet haut débit qui permet d'accéder plus facilement à Internet. Nous remercions la municipalité pour cet effort financier.

- **Concernant la coopérative scolaire** : il nous reste à ce jour **3641.99€**

Les achats effectués	Les achats prévus
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Du petit matériel pour les projets de classe (expériences de sciences...)</li> <li>• Le bus pour la rencontre de la classe des PS/MS avec leurs correspondants.</li> <li>• Des livres pour le projet théâtre</li> <li>• L'intervention poterie (500€)</li> <li>• Fourniture pour le goûter de Noël et la confection des galettes</li> <li>• Les plantes aromatiques pour la semaine du goût</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention roller</li> <li>• Un autre bus pour la rencontre de la classe des PS/MS avec leurs correspondants.</li> <li>• Les lots pour la fête de l'école</li> <li>• Toutes les animations pédagogiques lors de sorties scolaires (musée maritime – cycle 3, carrière de Crazannes- cycle 2)</li> </ul>

## 6. Questions diverses

### Hygiène et sécurité

Un deuxième exercice de sécurité incendie a été effectué le lundi 7 février. Seulement les enseignants étaient prévenus. L'évacuation s'est bien déroulée.

**Remarque transmise par M.Dubreuil** concernant la sortie tardive (16h45) des élèves des classes élémentaires.

Les enseignants présentent leurs excuses à tous les parents pour ces retards répétés et vont faire des efforts pour sortir à l'heure : soit entre 16h45 (fin des cours) et 16h50 maximum.

Mme le Maire rajoute qu'il serait aussi souhaitable que les parents respectent l'horaire de début des cours du matin car cela pose problème pour organiser la cantine.

### **Mme Bossuet présente un bilan du loto de l'association des parents d'élèves :**

L'association de parents d'élèves remercie la mairie, les enseignantes et les parents qui ont contribué à la réussite de ce loto (environ 2300€ de bénéfice).

Le 1<sup>er</sup> avril un goûter sera organisé à la sortie des classes par l'association de parents d'élèves (remerciements à la mairie pour les photocopies). La soirée se poursuivra avec un apéritif offert et un repas « auberge espagnole ».

La brocante aura lieu le dimanche 5 juin à l'ancien terrain de camping.

**Question de Mme Chicaud** : Avez-vous un protocole d'action lorsqu'un enfant se blesse dans la cour de l'école ?

Mme Tavanae répond à cette question en présentant la procédure suivie dans ces cas :

- Intervention auprès de l'enfant pour identifier la blessure.

- *Si une fonction vitale est touchée ou si l'enfant a perdu connaissance* : nous appelons le SAMU (15) et les parents.
- *Si l'enfant ne peut pas se déplacer (chute par exemple)* : nous ne le bougeons pas et appelons immédiatement les parents pour qu'ils viennent chercher l'enfant. En attendant, nous contactons le SAMU (15) pour avoir des conseils plus précis et nous les appliquons.
- *Si l'enfant peut se déplacer* : nous l'accompagnons dans la BCD afin de le soigner (désinfection et pansement pour une plaie ou immobilisation et « froid » pour un coup). Ensuite, nous mesurons plus précisément la gravité de la blessure afin de contacter les parents.
- La plupart du temps, le SAMU nous conseille de joindre les parents afin qu'ils accompagnent l'enfant aux urgences car cela est moins traumatisant que d'y aller avec une ambulance. Toutefois, si les parents sont injoignables le SAMU envoie rapidement une ambulance ou les pompiers.
- Enfin, tous les soins portés à un enfant sont inscrits dans un registre.

<b>Signatures</b>	
<i>Présidente du conseil d'école</i>	<i>Secrétaire du conseil d'école</i>
<b>Mlle Tavanae</b>	<b>Mme Fortin</b>